

Votre partenaire est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance _____

Son nom d'usage (si différent) _____

Son prénom _____

Son numéro fiscal _____

Son adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? Oui Non

Profession _____

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement _____

Code postal _____ Commune _____

Classe actuelle où l'élève est scolarisé _____

L'élève poursuit ses études, à la rentrée scolaire 2022 - 2023, en :

Lycée public ou privé

Au CNED

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	____/____/____	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT	
↓ Selon votre situation actuelle, Merci de COCHER :	Éléments à fournir :
<input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement marié ou pacsé <input type="checkbox"/> Vous êtes actuellement parent isolé : Célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2021 ou depuis 2021 Indiquez la date de votre séparation/divorce : ____ / ____ / ____	<input type="checkbox"/> L'avis d'Imposition 2022 sur les revenus 2021
<input type="checkbox"/> Vous vivez actuellement en concubinage	Pour vous et votre concubin(e) : <i>(Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant).</i> <input type="checkbox"/> L'avis d'Imposition 2022 sur les revenus 2021 <i>(Revenus du demandeur et du/de la concubin(e))</i> <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois, sur laquelle figurent les enfants à charge.
<input type="checkbox"/> En 2022 , votre situation <u>familiale</u> a récemment changé cas de : (Décès, divorce ou séparation) exclusivement. Indiquez la date de votre séparation/divorce : ____ / ____ / ____	<input type="checkbox"/> L'avis d'Imposition 2022 sur les revenus 2021 <i>(En votre possession).</i> + FOURNIR en plus, Impérativement : <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois, sur laquelle figurent les enfants à charge. <input type="checkbox"/> En cas de décès : Acte de décès <input type="checkbox"/> En cas de séparation/divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
<input type="checkbox"/> L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021	<input type="checkbox"/> L'avis d'Imposition 2022 sur les revenus 2021 <i>(En votre possession).</i> + FOURNIR en plus, Impérativement : <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois, sur laquelle figurent les enfants à charge. <input type="checkbox"/> Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).
<input type="checkbox"/> Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle	<input type="checkbox"/> L'avis d'Imposition 2022 sur les revenus 2021 <i>(En votre possession).</i> + FOURNIR en plus, Impérativement : <input type="checkbox"/> Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille. <input type="checkbox"/> Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois, sur laquelle figurent les enfants à charge.

NB : Votre signature page 6 vaut pour toutes vos déclarations dans le dossier.

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi².**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

Dans la rubrique suivante, vous devez cocher la case qui correspond à votre situation, dater et signer :

Je soussigné :

- la mère le père autre personne en charge de l'élève

Le : _____

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

Signature du chef d'établissement et **timbre de l'établissement :**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site legifrance.gouv.fr.